

L'ABELLE.

CONDITONS. Dix piastres par an... Abonnement ne sera arrêté, à moins que les arriérés ne soient payés...

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI. Le bateau à vapeur, fin machete et à faible pression...

POUR ST. LOUIS. Le bateau à vapeur, fin machete, ST. LOUIS, ayant une partie de son chargement engagé...

POUR LA MOBILE (Paquet régulier). La goélette neuve LOUISIANA, ligne voilière et doublée en cuivre...

PASSAGE POUR HAVRE. Le beau navire neuf de lère classe, MARENGO, cap. Borden Wood...

POUR LA HAVANE. Le brick espagnol ISABELLA Y JUAN, capitaine B. ygn, mettra à la voile sous peu de jours...

POUR CHARLESTON. La goélette américaine FLOWER, sera prochainement expédiée. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Conti, n° 4.

AFRETER. Le beau brick neuf ANGOLA, doublé en cuivre, capit. Dickel, du port de 350 boucauts de sucre. S'adresser à LINCOLN & GREEN.

AFRETER. La goélette TEMPERANCE, capitaine Cooper, de 125 tonx., portant environ 1000 barils ou 200 boucauts, s'adresser à W. G. HEWES.

ON DEMANDE POUR CAMPECHE. Un bâtiment anglais, ou américain de 250 à 300 tonneaux pour y prendre un chargement de bois de teinture, et de là se rendre à Cork, et à un autre marché, s'adresser à [26 nov.] J. W. ZACHARIE & CO.

POUR PHILADELPHIE. Le beau navire CHANDLER-PRICE, capit. R. Skans, sera expédié le 20 du courant, pour lequel, s'adresser à bord, ou à S. P. MORGAN & CO.

POUR BOSTON. Le beau trois-mâts HELEN-MAR, capitaine Holmes, est maintenant prêt à recevoir un cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY.

AFRETER OU A LOUER. Le brick JAMES-RAMSAY, capit. James Gunby, est prêt à recevoir un chargement, et partira sous peu. S'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à SAMUEL P. MORGAN & CO.

AFRETER. Le beau trois-mâts HELEN-MAR, capitaine Holmes, est maintenant prêt à recevoir un cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY.

AFRETER. Le beau trois-mâts HELEN-MAR, capitaine Holmes, est maintenant prêt à recevoir un cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY.

AFRETER. Le beau trois-mâts HELEN-MAR, capitaine Holmes, est maintenant prêt à recevoir un cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY.

AFRETER. Le beau trois-mâts HELEN-MAR, capitaine Holmes, est maintenant prêt à recevoir un cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY.

AFRETER. Le beau trois-mâts HELEN-MAR, capitaine Holmes, est maintenant prêt à recevoir un cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY.

AFRETER. Le beau trois-mâts HELEN-MAR, capitaine Holmes, est maintenant prêt à recevoir un cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY.

AFRETER. Le beau trois-mâts HELEN-MAR, capitaine Holmes, est maintenant prêt à recevoir un cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY.

AFRETER. Le beau trois-mâts HELEN-MAR, capitaine Holmes, est maintenant prêt à recevoir un cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY.

AFRETER. Le beau trois-mâts HELEN-MAR, capitaine Holmes, est maintenant prêt à recevoir un cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY.

LEONE DE PAQUEBOTS. ENTRE NEW-YORK & LA NELLE-ORLEANS. Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivants, vient d'être établie...

Navire LOUISVILLE, capitaine J. P. Packer. De la N.-Orléans. De New-York. 20 novembre, 13 octobre, 5 février, 28 décembre, 20 avril, 13 mars, 5 juillet, 28 mai, 20 septembre, 13 août.

Navire NASHVILLE, capitaine R. R. Ridd. De la N.-Orléans. De New-York. 20 novembre, 13 octobre, 5 février, 28 décembre, 20 avril, 13 mars, 5 juillet, 28 mai, 20 septembre, 13 août.

Navire NATCHEZ, capitaine De la N.-Orléans. De New-York. 20 novembre, 13 octobre, 5 février, 28 décembre, 20 avril, 13 mars, 5 juillet, 28 mai, 20 septembre, 13 août.

Navire CREOLE, Capitaine PAGE. De la N.-Orléans. De New-York. 20 novembre, 13 octobre, 5 février, 28 décembre, 20 avril, 13 mars, 5 juillet, 28 mai, 20 septembre, 13 août.

Navire HUNTSVILLE, Capt. F. DODDARD. De la N.-Orléans. De New-York. 20 novembre, 13 octobre, 5 février, 28 décembre, 20 avril, 13 mars, 5 juillet, 28 mai, 20 septembre, 13 août.

Navire FOSTER & HUTTON. Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

FOIN, MAQUEREAUX & PATATES. Formant la cargaison de brick Margaret, de Portsmouth, à vendre par W. G. HEWES, rue du Camp, 3 dé.

400 barriques de CHAUX de Thomaston, en débarquement de la goélette Patriot, à vendre par STETSON & AVERY.

SALE DE BAL. Encouragé des rues Bourbon et Orleans. Le soussigné, possesseur de cette salle, annonce qu'il ouvre sa salle, le 10 Décembre, par un GRAND BAL PARE. Il profite de cette occasion, pour annoncer aux amateurs de danse, que la salle vient d'être nouvellement réparée: tapisseries, tentures, glaces, lustres, rideaux, etc. tout a été changé. Il espère par l'ordre et l'harmonie qui ont toujours régné dans cet établissement, d'obtenir l'encouragement de ses amis.

MAQUEREAUX. 50 barils maqueriaux No. 3; 200 caisses Savon No. 1, marque de Boston; 100,000 pieds planches de pin, en débarquement du brick Angola, à vendre par LINCOLN & GREEN.

J. E. PUTNAM, DENTISTE, rue du Canal, No. 37. On le trouve chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi, au N. B. qui sera absent pendant le mois de mars, devant aller à la Mobile à cette époque. 30 nov-6m

DATE pastoria de Reynolds, pâté de jupon, Longue de Hochmond, reçus par la Mary and Harriet, à vendre ar JAMES S. SHAW. 29 nov

SALPÊTRE. 41 sacs en débarquement, et à vendre par LINCOLN & GREEN. 28 nov

TOILE D'EMBALLAGE. 170 pièces de Dundee (Cousse), de 42 pouces de large, à vendre par W. G. HEWES, 28 nov

CHAUX. 1200 barils lère, qualité à Thomaston, reçus par le brick Moscow, de vendre par W. G. HEWES, rue du Camp, No. 9. 28 nov

GROS POIVRE. 80 sacs reçus par la goélette Temperance, de la Jamaïque, à vendre par W. G. HEWES, rue du Camp, No. 9. 28 nov

CHAUX. 1000 barriques chaux de Thomaston, première qualité, reçues par le navire Hewes, à vendre par WILLIAM G. HEWES, rue du Camp, No. 9. 28 nov

VIN, EAU-DE-VIE, &c. en débarquement du navire français la Triton, de Bordeaux. 30 pipes et demi-pipes Cognac de J. J. Goussier & Co. 300 boîtes, vins rouges de Bordeaux, différents récoltas. 120 bls. vin blanc de Barsac et de Sauterne. 30 do. do. supérieur (Carbonnoux). 2000 caisses vin rouge de Paillet, St. Estèphe, St. Julien, Château-Margaux, Lafite, Léoville et Grand Larose. 250 caisses vin de St. Julien. 400 do. vin blanc de Barsac, Sauterne &c. 100 do. do. 24 demi-bouteilles chaque. 100 caisses huile d'olive supérieure. 30 bls. vinaigre blanc. 400 caisses prunes fraîches, première qual. 100,000 boueons assurtis. 50 caisses fruits à l'eau-de-vie. 300 paniers ananas: fine. 25 caisses liqueurs supérieures de Bon deux. Pamejennes vides La. Aussé - 50 caisses citr. blanches. 5 caisses bœuf de porc salés, convenables pour les marchés mexicains. 1 caisse charbon de bois noirs. 2 caisses chapeaux de paille de Litouren. Le tout ayant droit au drawback, et à vendre à des prix raisonnables, par P. E. SORBE, 26 nov. rue Royale, No. 118.

SUGRE DE LA NOUVELLE RECOLTE. 50 boucauts, de première qualité, en bon état pour être embarqué, à vendre sur une habitation, à 1 mille de la ville, par 26 nov. DUCROS & MORPHY.

CACAO. 24 sacs achés, en débarquement du brick Général, Victoria, du Port au Prince et à vendre par J. W. ZACHARIE & Co. 24 nov.

CIGARRES de la Havane, de la meilleure qualité en boîtes entières, demi-boîtes et quarts de boîte, à vendre par VICTOR DE LA COVA, rue St. Louis, no. 53. 24 nov.

VENTES PAR LE REGISTRE. COUR DES PREUVES. - Vente par le Régistré des Testaments. - Mardi, 10 de janvier 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Estéven A. Neraç: Un Lot de Terre situé au faubourg St-Marie, rue Hevia, ayant 15 pieds de face, sur 180 pieds de profondeur, d'où le terrain ouvre une mesure 30 pieds, borné d'un côté par la propriété de Mr. J. Millard, et de l'autre par celle de Mr. J. W. Zacharie. Conditions - Comptant. Par ordre de la Cour, 8 dé. MARTIN BLACHE, régisr.

COUR DES PREUVES. - Vente par le Régistré des Testaments. - Jeudi 12 décembre 1831, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Wm. Hendricks, une négresse nommée Thémis, âgée d'environ 40 ans, et Patty, négresse d'environ 30 ans. Conditions - 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du curateur, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour, 6 dé. MARTIN BLACHE, régisr.

COUR DES PREUVES. - Vente par le Régistré des Testaments. - Mardi 10 Janvier 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la communauté qui a existé entre Jean Baptiste Héno et son épouse Emilie Demourille, les esclaves et la propriété ci-après: George, négre âgé d'environ 24 ans tonnelier, charrier et propre à tout. Scipharine, maistrise de 22 ans, cuisinière, blanche, avec ses deux enfants, Jim de 4 ans, et Adélaïde de 15 mois. Eliza, maistrise de 15 ans blanche et domestique de maison avec sa fille âgée de 2 mois. Sally, négresse de 35 ans, cuisinière et marchande. - Tous garantis. Un lot de terre situé au faubourg St-Marie, rue Baronne, entre les rues du Canal et de la Commune, désigné par le No. 45, ayant 60 pieds de face sur 130 de profondeur, avec les édifices qui sont dessus. Conditions: - Les esclaves à 6 et 12 mois, et le lot de terre à 1 et 2 ans de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. - Par ordre de la Cour, 6 dé. M. BLACHE, Régisr.

COUR DES PREUVES. - Vente par le Régistré des Testaments. - Vendredi, 30 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Antonio Acosta: Un lot de terre, situé au faubourg Marigny, rue de l'Union, entre les rues Craps et Union, ayant (mesure française) 25 pieds de face sur 145 pieds de profondeur, avec un lot de terre adjacent à la propriété de Madame Deslattes, f. de c. l. et de l'autre côté par celle de A. Laster, f. de c. l.; avec les édifices qui sont dessus. Conditions: - 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour, 6 dé. MARTIN BLACHE, régisr.

COUR DES PREUVES. - Vente par le Régistré des Testaments. - Mardi, 27 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Julie Boze, f. de c. l., les propriétés ci-après décrites, savoir: 1o. Un lot de terre situé à l'encouragé des rues Bons-Enfants et Bagatelle (faubourg Marigny), ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle et 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, avec les édifices qui sont dessus; 2o. un lot de terre adjacent au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 60 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3o. un lot de terre adjacent au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus. Conditions: - 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons, à la convenance du vendeur. Par ordre de la Cour, 24 nov.

COUR DES PREUVES. - Vente par le Régistré des Testaments. - Mardi, 27 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Julie Boze, f. de c. l., les propriétés ci-après décrites, savoir: 1o. Un lot de terre situé à l'encouragé des rues Bons-Enfants et Bagatelle (faubourg Marigny), ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle et 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, avec les édifices qui sont dessus; 2o. un lot de terre adjacent au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 60 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3o. un lot de terre adjacent au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus. Conditions: - 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons, à la convenance du vendeur. Par ordre de la Cour, 24 nov.

COUR DES PREUVES. - Vente par le Régistré des Testaments. - Mardi, 27 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Julie Boze, f. de c. l., les propriétés ci-après décrites, savoir: 1o. Un lot de terre situé à l'encouragé des rues Bons-Enfants et Bagatelle (faubourg Marigny), ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle et 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, avec les édifices qui sont dessus; 2o. un lot de terre adjacent au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 60 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3o. un lot de terre adjacent au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus. Conditions: - 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons, à la convenance du vendeur. Par ordre de la Cour, 24 nov.

COUR DES PREUVES. - Vente par le Régistré des Testaments. - Mardi, 27 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Julie Boze, f. de c. l., les propriétés ci-après décrites, savoir: 1o. Un lot de terre situé à l'encouragé des rues Bons-Enfants et Bagatelle (faubourg Marigny), ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle et 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, avec les édifices qui sont dessus; 2o. un lot de terre adjacent au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 60 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3o. un lot de terre adjacent au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus. Conditions: - 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons, à la convenance du vendeur. Par ordre de la Cour, 24 nov.

COUR DES PREUVES. - Vente par le Régistré des Testaments. - Mardi, 27 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Julie Boze, f. de c. l., les propriétés ci-après décrites, savoir: 1o. Un lot de terre situé à l'encouragé des rues Bons-Enfants et Bagatelle (faubourg Marigny), ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle et 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, avec les édifices qui sont dessus; 2o. un lot de terre adjacent au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 60 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3o. un lot de terre adjacent au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus. Conditions: - 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons, à la convenance du vendeur. Par ordre de la Cour, 24 nov.

COUR DES PREUVES. - Vente par le Régistré des Testaments. - Mardi, 27 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Julie Boze, f. de c. l., les propriétés ci-après décrites, savoir: 1o. Un lot de terre situé à l'encouragé des rues Bons-Enfants et Bagatelle (faubourg Marigny), ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle et 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, avec les édifices qui sont dessus; 2o. un lot de terre adjacent au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 60 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3o. un lot de terre adjacent au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus. Conditions: - 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons, à la convenance du vendeur. Par ordre de la Cour, 24 nov.

COUR DES PREUVES. - Vente par le Régistré des Testaments. - Mardi, 27 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Julie Boze, f. de c. l., les propriétés ci-après décrites, savoir: 1o. Un lot de terre situé à l'encouragé des rues Bons-Enfants et Bagatelle (faubourg Marigny), ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle et 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, avec les édifices qui sont dessus; 2o. un lot de terre adjacent au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 60 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3o. un lot de terre adjacent au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus. Conditions: - 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons, à la convenance du vendeur. Par ordre de la Cour, 24 nov.

COUR DES PREUVES. - Attendu que Daniel Bass a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Samuel Bass, décédé au dit état; a été en vertu du présent donné à tous ceux qui cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, 6 dé. MARTIN BLACHE, régisr.

COUR DES PREUVES. - Avis est par la Cour de la succession de la succession de feu Louis Poltier, on à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire ne serait point homologué et les créanciers payés conformément à son ordre. Par ordre de la Cour, 6 dé. MARTIN BLACHE, régisr.

COUR DES PREUVES. - Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu M.L. Follopi, ou à tous ceux qui cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte présenté par D. P. Jackson ne serait point homologué. - Par ordre de la Cour, 6 dé. MARTIN BLACHE, reg.

Pension Bourgeoise. MME. VEUVE BOUCHET, fort connue comme ayant dirigé plusieurs établissements publics, a l'honneur d'informer les habitants de cette ville, et ses amis en particulier, qu'elle vient d'ouvrir une Pension Bourgeoise, rue de Chartres, maison du Dr. Thomas, No. 152, où l'on trouvera constamment une table bien servie en mets choisis et bien apprêtés, il y aura deux repas par jour; le déjeuner, de 8 à 9; et le dîner, à 3 heures. Pour la commodité des personnes du nord il y a des domestiques qui parlent l'anglais et le français. 28 nov-15 fds

AVENDRE par les soussignés, 2 caisses de Crêpe écorlée, véritable teinture de Canton, de première qualité, propre au marché mexicain et apporté expressé. Cette marchandise a droit au drawback. A. QUERTIER & BOUTIN, rue Royale, No. 158. 22 nov

LES soussignés ont constamment en main, un assortiment général de VITRES de la manufacture de Baltimore; aussi, du LUM du pays. A. QUERTIER & BOUTIN, rue Royale, No. 158. 22 nov

REçu par la goélette Pochontas, de la Havane, et à vendre par les soussignés, 30 caisses SUCRE blanc de 1ère qualité. A. QUERTIER & BOUTIN, rue Royale, No. 158. 22 nov

LES soussignés ont constamment en main, un assortiment de marchandises, consistant en, très-beaux vases de porcelaine de toute dimension; très beaux services de table de porcelaine, divers dévifs; services à thé, en porcelaine, etc.; un assortiment d'objets de fantaisie en porcelaine, glaces de toutes grandeurs; armoires, glaces et psyché; coussins et table à écrire; larabot et tables de nuit; bronzes très élégants; terrans et toilettes; miroirs à barbe; ornement de salons en tous genres; lampes d'entrée et d'appartement; peleries en fourrures, longues et courtes; ceintures brochées; shalis anglais; Pélédiers, canelabres, corbeilles, théières, cafetières, sucriers, services de tables, plaques en argent; grandolles à 2, 3, 4 et 5 lumières; portes-liquesurs et portes-vins; plateaux assortis; très-belles pendules en bronze, marbre, ébène et alabastr; objets de fantaisie en bronze; tableaux; flèches dorées pour rideaux; corbeilles en porcelaine; jongs d'enfants; sautoirs de Lyon; bismets de Reims; moutarde; deux malles de soie à coudre ayant droit au drawback; un assortiment général de vêtements de plus d'importation intérieure; un très bon piano français. VALSIN VIGNARD, rue Conti, No. 53, vis-à-vis la banque de la Louisiane. 18 nov

ALOUER. Le magasin occupé dernièrement par Caled D. Jordan décédé, rue des Magasins. C'est un excellent emplacement pour les affaires; le magasin sera affermé à des conditions raisonnables à une personne présentant des garanties. S'adresser à Tho. Banks, ou à FOSTER & HUTTON. 17 nov

AVENDRE à bon marché, pour ébène une consignment, une VITURE et ses harnais, garnis en argent. 17 nov

BLANC DE BALEINE. 150 caisses de qualité supérieure, en débarquement du brick Premium, à vendre par W. G. HEWES, rue du Camp 15 nov

VENTES PAR LE MARSHAL. B. Martin vs. Northington & Potters. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi, 18 décembre, à 4 heures, sur les lieux, rue Delone, le contenu d'une barrette et une pendule; mais dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, 2 décembre marshal.

Le Maire, Alderman &c. contre L. Hill & H Norton. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prévial, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi, 22 décembre, à 4 heures, sur les lieux, rue Delone, le contenu d'une barrette et une pendule; mais dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, 2 décembre marshal.

John Wilson et autres contre capt. Hemphill la goélette Maria-Louisa et ses propriétaires. EN vertu de neuf writs de fieri facias à moi adressés, par l'hon. G. Prévial, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi, 23 décembre, à midi, à la bourse, la goélette Maria-Louisa, ses agrès et apparaux, &c. &c. saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, marshal. 23 nov.

MAGASIN DE NOUVEAUTES, A L'INSPIRE DE PARIS. Engros et en détail. Faux cheveux, parfumeries, broseries, bételles, cols, gants de toutes qualités, &c. &c.

CAULHIAC, Coiffeur, rue de Chartres, No. 174, au coin de la rue Jefferson, de retour de Paris par le navire l'Olympia, du Havre, a l'honneur de prévenir les dames et inconnues qui l'ont d'ouvrir son magasin; le grand assortiment de Marchandises qu'il apporte, choisies par lui-même dans les manufactures de Paris, lui permettra de passer le tout au plus juste prix. Ces marchandises consistent en nattes, (dites futasses queues) toutes longues; pernoques, de femmes; implanis sur chair; touffes et tours à bandeau et à la grecque; etc. Etant toujours le seul possesseur de l'entrepôt du Phœnix, pour empêcher les cheveux de tomber et de blanchir, secret donné à Mr. Gœland, parfumeur breveté, il est recommandé l'exécution, et également le véritable Paraguay-Rose, de Lafiteur, pour les maux de dents, à 81 le flacon. Savons onctueux, pour la barbe; savons de toilette, à la rose; do. d'amandes amères; crèmes d'amandes en vases de cristal, pour adoucir la peau; pâte d'amandes; crèmes de colmaçon et do. de combarbe; lait de rose; opiat; et poudre orientale pour les dents, &c. &c. L'ère, qualité d'eau de Cologne et de Lavande; essence de jasmin; do. de rose, &c. Broses à habits, à tête, à dents, à barbe, de toutes dimensions; glaces à main, toutes grandes; bottes à barbe et à dents; bords à poudre; houppes de cignes; fers à papillotes; gants de Paris et de Grenoble, en puits de castor, de chevre et de daim, pour les militaires; cols pour do.; cols de toilette; gants variés; caisses à lancer, à épée &c; sabres de cavalerie; à l'usage du Mexique. Peignes d'écaille, de toutes grandeurs et du dernier goût; do. à ongles et à raser; do. en imitation de tous les genres.

Notif.-Il a été pris des leçons de nouveauté en fait de coiffures, des lers, coiffures de Paris, ses coiffures, qui ont été reçues au journal des Modes de Paris, paraîtront incessamment. Il continuera comme par le passé à prendre des élèves aux mêmes conditions. Il offrira toujours lui-même pour les coiffures de bal, de société, de soirée et de noces. Il a un magnifique assortiment de fleurs et de plumes pour toutes les coiffures. Il continue à confectionner tous les postiches d'après les demandes. 16 nov-12

TRAITES SUR PARIS & NEW-YORK à vendre par F. PERRET, Toulonno, No. 62. 14 nov

SAVONS A ODEUR. - 18 caisses savons à odeur assortis, reçus par le navire Oceana, à vendre par [14 nov] STETSON & AVERY.

BEURRE. - 37 barils et beurre de Goshen, marque de "Craig", en débarquement du navire Russell, à vendre par STETSON & AVERY. 14 nov

Beaux Habilemens. WILLIAM C. NORRIS & CO., 110 de Chartres, No. 33. VIENT de recevoir par des arrivages récents, un vaste assortiment d'habilemens consistant en habits de drap extra superfine, bleus et noirs; do. do. de couleurs différentes; retinottes, vestes &c. do. do. pantalons bleus, noirs et autres couleurs; gilets de dessous do. do. do. de velours do. do. do. à dessins et à transparent; gilets de dessous de florissante et de satin, noirs et autres couleurs; aussi unis et de fantaisie; habits de chasse; capots do.; chemises de toile; demi-bas de mérinos; do. de coton blanc, gris, et autres; do. de soie écarlate, et de soie anglaise; lortilles; pantalons de coton; do. do. de gomme élastique; et autres russes et chaînes de shéret; gants de castor, point de chèvre et autres. Ainsi qu'un grand assortiment d'autres marchandises de première nécessité, qui seront vendus à bas prix et à des conditions raisonnables. 12 nov

AVIS. LE DR. J. FONTANGES, Chirurgien-Dentiste, étant de retour à la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville et des environs, qu'il a établi son domicile rue Ste. Anne, No. 64, maison adjacente à la pharmacie de Messrs. Pinguet et Lacroix. Un jour de deux années dans ce pays l'ayant déjà fait connaître d'un grand nombre de personnes, il pense qu'il sera superflu de répéter l'indigne de faire suivre cet avis de recommandations nombreuses; il se trouvera chez lui tous les jours depuis 7 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir, où comme par le passé, il sera sous ses efforts pour répondre d'une manière satisfaisante à la confiance que l'on daignera lui accorder. 2 nov-1m.

REMEDIE SIMPLE ET EFFICACE AVIS AU PUBLIC.-Le soussigné prévient qu'il continue toujours la partie d'oculist, et ceux qui auront besoin de lui, peuvent avec toute confiance, le consulter, à son domicile, rue St. Pierre no 64. Il assure aux personnes qui l'honoreront de leur confiance, qu'elles seront satisfaites de lui, comme l'ont été toutes celles qui l'ont traité et guéries. RAPALLO. Mlle. Louise Ardoin certifie que depuis ses enfance, elle n'a pu faire usage de ses yeux, pour elle n'écrit d'usage, et que depuis le traitement de Mr. Rapallo, elle a recouvré entièrement la vue. Elle atteste aussi que sa négresse, qui par la dernière éclipse du soleil a vu la vue très affaiblie, en a recouvré l'usage dans quatre jours. 31 oct LOUISE ARDOIN.